Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIme ANNÉE

No 7

LAUSANNE

19 Février 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Quelques mots sur l'attention à l'école. — Souscription en faveur des orphelins serbes. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. France. — Bibliographie. —* PARTIE PRATIQUE : *Examens d'admission aux Ecoles normales, Vaud. — Géographie locale. — Leçon de choses. — Rédaction. — Orthographe. — Comptabilité. —*

Pour paraître prochainement :

L'autonomie scolaire, par Félix Béguin.

L'idée de patrie, par Paul Chapuis.

QUELQUES MOTS SUR L'ATTENTION A L'ECOLE

On écrirait un volume sur les applications de l'attention à l'éducation. L'attention accompagne, en effet, tous les actes conscients de notre existence, qu'ils soient physiques, intellectuels ou moraux. Au point de vue intellectuel, il ne peut y avoir ni sensation, ni perception, ni jugement, ni raisonnement, si l'attention n'est pas présente. Elle est comme l'étincelle qui provoque la combinaison chimique. Mettez en présence un objet et un sujet, une couleur, par exemple, et un œil pour la percevoir, sans attention, il n'y a pas de sensation produite, avec l'attention, elle se produira infailliblement, fatalement. Le rôle de l'attention est donc immense; mais nous cherchons de bonne heure, tout naturellement, à le limiter par l'habitude. Si nous devions faire attention à tous les actes que nous accomplissons, à tout ce qui peut impressionner nos sens, nous n'y tiendrions pas. Tout d'abord, le développement de notre activité personnelle serait considérablement ralenti, puis la fatigue ferait bientôt de nous tous des détraqués. L'habitude vient heureusement à notre aide, et, tout en rendant une foule

d'actions inconscientes, les rend en même temps plus parfaites et plus rapides. L'enfant, lui, ne possède encore qu'un nombre restreint d'habitudes, et c'est une des tâches de l'éducation de les lui faire acquérir; mais, comme chaque acte habituel, avant de devenir tel, est accompagné d'attention, on s'explique que l'enfant doive, en somme, faire un plus grand usage de son attention que l'adulte; et il ne faut pas s'étonner si la distraction intervient quelquefois chez lui devant des questions qui nous paraissent d'une simplicité élémentaire. Cet état de distraction s'aggrave encore parfois du fait que l'attention des enfants est plutôt fugitive que fixe, plutôt distributive que concentrée. Evitons donc les longues séances où l'attention est prise fortement à partie et, dès que nous voyons des symptômes de lassitude, interrompons l'activité de l'enfant sur le point spécial dont il s'occupe avant qu'il ne l'interrompe lui-même par sa distraction.

Dans l'impossibilité de traiter tous les cas d'application de l'attention à la vie scolaire, je me bornerai à examiner ce que peuvent faire pour la rendre plus efficace : 1° l'organisation scolaire, 2° la discipline, 3° l'enseignement; 4° la personnalité du maître.

En fait d'organisation, il faut tendre à une diminution de l'effectif des classes. Sans demander qu'elles ne comprennent que 8 à 10 élèves, comme le propose le Dr Maurice de Fleury, il me paraît qu'il y aurait tout avantage à ne pas dépasser le nombre 40. Un des derniers remaniements de la loi a déjà ramené de 60 à 50 l'effectif maximum des classes de notre canton, espérons qu'une prochaine revision fera un nouveau sacrifice de 10. Pour certaines branches d'application, comme le calcul et l'analyse, ce nombre est encore trop considérable; il y aurait avantage à diviser les classes en deux ou plusieurs groupes, de manière à ne pas dépasser le nombre 20. Je pense qu'il est inutile de démontrer que l'attention est plus facile à maintenir dans un groupe restreint que dans une classe nombreuse. Chacun a fait ses expériences sur ce point.

Autre mesure non moins importante. Tous ceux qui enseignent ont observé combien les retardés, les anormaux, par leurs questions intempestives ou leurs réponses saugrenues, sont une occasion de trouble et entravent la marche des leçons. Il serait urgent

que des mesures fussent prises pour éloigner ces pauvres deshérités des classes ordinaires où ils ne peuvent que causer des distractions à leurs condisciples. Il restera toujours bien assez à faire pour le maître avec ceux qui sont atteints à un moindre degré, les nerveux, les maladifs, les indifférents, les rétifs, les indolents, les paresseux.

Je crois aussi, bien que les membres du corps enseignant soient loin d'être unanimes sur ce point, que les récréations courtes et fréquentes favorisent l'attention. Des observations scientifiquement conduites l'ont d'ailleurs démontré.

Enfin est-il besoin d'ajouter qu'une salle d'école gaie, bien éclairée, ornée de tableaux et de fleurs et située dans la tranquillité de la campagne, prédispose à l'attention ? Ceux qui ont souffert dans leurs classes du voisinage des industries bruyantes, du vacarme des voitures roulant sur le pavé des rues, du ronflement des automobiles ou du grincement des tramways en sont convaincus d'avance.

Voilà, résumé en quelques mots, ce que l'organisation scolaire peut faire pour favoriser l'attention. Voyons maintenant si la *discipline* aurait peut-être des moyens plus efficaces à sa disposition. Si l'on entend par discipline l'ensemble des mesures propres à faire régner l'ordre dans la classe, on comprendra aisément que son influence soit en somme de minime importance. Cependant on ne saurait nier qu'une bonne répartition du temps, un horaire établi en tenant compte des données de l'hygiène, des besoins des élèves et de leur puissance de travail, ne facilite l'enseignement et, du même coup, favorise l'attention. On en peut dire autant de telle ou telle façon de grouper les élèves, de telle ou telle alternance dans le travail propre à mettre en jeu divers centres d'activité, et à éviter la monotonie et la fatigue.

Mais ce ne sont là que des moyens indirects, des auxiliaires utiles et rien de plus. Le moyen direct d'obtenir l'attention, moyen qui est en même temps un but, c'est l'*enseignement*, la matière d'enseignement et la méthode d'enseignement. Je ne m'arrêterai pas longuement à parler de celle-là : il est trop évident aujourd'hui qu'elle doit être appropriée à l'âge et au degré de développe-

ment des élèves : elle est du reste déterminée par un programme qui, pour n'être pas la perfection même, a cependant quelques mérites. D'ailleurs, matière et méthode n'ont, en somme, qu'un seul moyen commun d'exciter l'attention, c'est l'*intérêt*. « Il est psychologiquement impossible de provoquer une activité sans quelque intérêt », dit Dewey, dans son livre *L'Ecole et l'enfant*. « L'intérêt ! s'écrie quelque part le Dr Claparède, c'est toujours là qu'on en revient, quelle que soit la façon dont on retourne le problème de l'éducation. Si mon intérêt est assez puissant pour prendre mon attention au collet et lui mettre le nez sur mon travail, pour mépriser la fatigue et même le sommeil, alors je parviendrai au bout de ma tâche, et je serai récompensé de mon effort. Mais quelle sorte d'intérêt pourra-t-on susciter dans l'âme de l'enfant ? » Sera-ce l'intérêt biologique, ou bien l'intérêt psychologique ; l'intérêt sujet ou l'intérêt objet ou même l'intérêt attribut ; l'intérêt naturel ou l'intérêt provoqué ? Car, depuis tantôt un quart de siècle que ce sujet est traité, discuté, analysé, tourné et retourné de toutes les façons, il a été considéré sous les aspects les plus divers. Aujourd'hui, en ce qui concerne l'éducation, l'opposition s'établit entre deux sortes d'intérêts : l'un, que l'on pourrait appeler l'*intérêt actif*, a été défini « une force émanant de la personnalité, une impulsion qui fonctionne comme moyen de réaliser un idéal par lequel le moi s'affirme. Il a quelque chose de moteur, d'entraînant, de dynamique qui le pousse vers un objet, un motif ou un but ; de plus, il est toujours accompagné d'une émotion, d'un plaisir qui n'est que la conscience de l'énergie déployée ». Quand il apparaît, l'individu se sent engagé, subjugué, accaparé par une activité à laquelle il reconnaît une certaine valeur. Un bout de ficelle et une boîte de conserves vide n'ont en soi rien d'intéressant, et cependant un bambin s'en fera le plus délicieux des chariots qui l'occupera pendant un temps prolongé. — Tout autre est l'*intérêt passif*. L'intérêt passif n'est qu'un sentiment, c'est le plaisir que provoque l'excitation d'un sens par un objet qui lui est agréable. Nous entendons un son ou un ensemble de sons qui nous plaît, nous voulons savoir d'où il vient, quel il est, comment il se produit ; nous nous y intéressons, en un mot. Cet intérêt va

du dehors au dedans ; il est beaucoup moins stable que le précédent ; il change d'objet à chaque instant ; le plaisir s'use vite et, pour se renouveler, il demande sans cesse de nouvelles excitations dont la répétition et la progression ne sont pas sans danger. Dewey ne dit-il pas « qu'on peut trouver des élèves de jardins d'enfants qui ont aussi besoin de l'excitation produite par les couleurs violentes et les sons agréables que le buveur de son verre d'alcool ? »

Maintenant que nous avons essayé de caractériser les deux principales espèces d'intérêts, auquel des deux allons-nous nous adresser ? Le choix ne peut être long, semble-t-il. La supériorité du premier comme moyen de produire l'effort, d'exciter l'attention et de créer l'activité éducatrice est telle qu'il ne saurait y avoir d'hésitation. Malheureureusement, dans l'enseignement public, avec nos programmes déterminés, nos classes nombreuses, nos locaux restreints, il n'est guère possible d'y avoir recours d'une manière générale. Comment suivre, en effet, chaque écolier pas à pas pour guetter l'éclosion de ses intérêts particuliers et s'en servir pour son développement, au fur et à mesure qu'ils apparaissent ? Et, s'ils apparaissent suivant la loi biogénétique, comme on l'admet généralement aujourd'hui, comment satisfaire ses divers besoins d'activité quand naîtront les intérêts pastoraux, « par suite desquels l'enfant tente d'apprivoiser et de dresser les animaux, et s'amuse à creuser des trous, à construire des huttes, ou bien l'intérêt agricole, qui se manifeste par le jeu du jardinage, ou bien encore l'intérêt commercial, qui produit le troc, la vente d'objets de valeur minime pour réaliser un bénéfice [1]. » (*A suivre.*)

Souscription en faveur des orphelins serbes.

Sixième liste.

Ecoles (*et personnel*) : Saint-Cierges, 2e classe du village, fr. 25 ; Mathod, fr. 34; Boulens, 1re classe et 2e semi-enfantine, fr. 30; Arzier, fr. 30; Jorat (Savigny), fr. 15 ; Chexbres, fr. 55,10; Prangins, fr. 28,55 ; La Rippe, fr. 8,55 ; Syens, fr. 12,80; Le Château (Sainte-Croix), semi-enfantine, fr. 8; Arnex, fr. 50,10 ; Aclens, fr. 25 ; Yverdon, 5e classe filles, fr. 4; Grandson, et 2e classe des Tuileries, fr. 100 ; Court (Jura bernois), fr. 63 ; Granges-Marnand, fr. 34,80 ; Brent sur Clarens, 2e classe et Mmes Dufaux et Mouquin, fr. 16 ; Le Locle, district et ville, par la Section du Locle de la Société pédagogique neuchâteloise,

[1] Claparède : *Psychologie de l'enfant.*

fr. 758,20; Nyon, 2e classe filles, fr. 9,25; 3e classe garçons, fr. 10,50; 6e classe garçons, fr. 11; Bournens, primaire et enfantine, fr. 14,25; Vevey-Plan, 8e classe filles, fr. 5; Payerne, 3e classe primaire garçons, fr. 7,40; Cuarnens, fr. 25; Yvorne, fr. 32,20; Chardonne, 2e envoi, fr. 2,75; Ballaigues, fr. 90,85; Vucherens (Ad. Pahud), fr. 6,30; Trey, fr. 32; Lausanne: Montriond, 2-3 g. g., fr. 10,50; 7 g. f., fr. 9; classes de Cour sous Lausanne, fr. 54; Vers-chez-les-Blanc, 1re et 2e classe, fr. 20. — *Montant de la liste précédente, fr. 4000,30. — Total au 14 février 1916, fr. 5638,40.*

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. † **Ernest Guignard.** — Encore un collègue frappé en plein âge mûr! A 39 ans! Après bientôt vingt années d'enseignement à *Bofflens*, notre collègue a dû quitter femme, enfants et amis, pour suivre la cruelle moissonneuse qui fauche sans cesse partout, parmi les membres de notre association, sans souci de l'âge de ceux qu'elle choisit. En juillet dernier, Ernest Guignard devait quitter sa classe pour l'hôpital: une opération dangereuse était nécessaire. Elle eut lieu, mais elle n'apporta pas la guérison, ni même le soulagement attendus. Il ne put reprendre son enseignement et, après de longues souffrances vaillamment supportées, il s'est éteint le 1er février.

Ses obsèques furent imposantes. Jamais Bofflens n'avait vu autant de monde à un ensevelissement. Tous les collègues du district (à trois exceptions près), ainsi que plusieurs des districts voisins, bon nombre de ses camarades de classe (brevet 1896), toute la population de Bofflens ont tenu d'accompagner au champ de repos cet instituteur excellent, aimé et respecté.

Sur la tombe, après un chant fort bien exécuté par le corps enseignant du district, plusieurs allocutions furent prononcées. M. Henchoz, inspecteur, remplaçant M. Savary, chef de service, a dit combien le Département estimait celui sur lequel la tombe allait se refermer.

Le délégué de district, M. Guignard, instituteur à Vaulion, au nom de la S. P. V., releva les qualités du défunt, sa loyauté, sa droiture et la conscience qu'il apportait à tout ce qu'il faisait; membre dévoué de notre Association, il avait présidé la Section d'Orbe pendant plusieurs années, ce qui prouve combien ses collègues l'appréciaient. Chrétien convaincu, il fut un véritable éducateur. M. Huber, maître au collège de Cossonay, au nom de ses camarades de classe, lui adressa un dernier adieu et insista sur le fait qu'à l'Ecole Normale déjà, E. Guignard était le jeune homme du devoir et qu'il ne pouvait pas être autre chose plus tard, hommage que lui rendent tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître. Enfin, M. le pasteur Delessert, président de la Commission scolaire, énuméra tout le bien qu'il avait fait pour et dans la commune, et dit combien la jeunesse actuelle et tous ceux qui avaient été ses élèves lui étaient redevables.

Toute notre sympathie va à sa veuve et à sa mère éplorées, qui l'ont soigné avec tant de dévouement et à ses trois enfants (le cadet n'a que deux ans), privés de leur soutien. L. G.

⁂ **Instituteurs-soldats.** — Nous annoncions la semaine dernière que le Département faisait des démarches auprès de l'autorité militaire pour maintenir

à la tête de leurs classes tous les instituteurs de la 1re division. Ces démarches viennent d'aboutir. Grâce au colonel-divisionnaire, les membres du corps enseignant primaire, caporaux, appointés et soldats appartenant aux compagnies mobilisées I et II, feront leur service militaire avec les compagnies III et IV, soit pendant l'été. Des mesures seront prises pour remplacer les instituteurs gradés auxquels ne s'applique pas cette autorisation. Les intéressés recevront les instructions nécessaires par l'intermédiaire de leur capitaine.

L. G.

JURA BERNOIS. — **Synode de Delémont.** — Il s'est réuni le 12 février, à l'Hôtel de Ville de Delémont, sous la présidence de M. Paul Meyer, instituteur à l'école primaire supérieure de Glovelier. Il n'y avait guère qu'une trentaine d'institutrices et d'instituteurs présents à la réunion.

M. Paul Meyer a présenté un rapport intéressant sur l'enseignement de la comptabilité. Il critique notre loi scolaire qui fait rentrer dans « l'écriture les éléments de la tenue des livres ». Il compare notre plan d'études pour l'enseignement de cette branche avec ceux des cantons romands. Le programme consacré à la comptabilité devrait comprendre des notes, des factures, avec comptes à doubles colonnes, un inventaire, un compte de ménage. Dans les bonnes écoles, on pourrait établir un compte de caisse avec bilan d'entrée, bilan de sortie et comparaison des bilans. Une comptabilité simple, agricole ou commerciale, un compte de société (fromagerie, par ex.) et un compte communal devraient si possible couronner l'édifice. Le rapporteur a expliqué au tableau noir les principes méthodiques à employer pour faire saisir à l'enfant l'inscription correcte des opérations.

L'adoption du projet de statuts de la *Caisse de secours en cas de responsabilité civile* a été renvoyée à plus tard.

M. Joseph Tièche, instituteur à Movelier, a été élu dans la commission des réformes de l'enseignement. Il remplace M. Constantin Joset, de Courfaivre, qui a été admis à la retraite.

M. Nussbaumer, directeur de l'école secondaire des filles de Delémont, nous a parlé ensuite de l'enseignement du français à l'école populaire. Le rapporteur préconise l'emploi de la méthode Brunot-Bony qui, mieux que toute autre, groupe autour d'un texte l'enseignement de la grammaire, de la récitation ou de la lecture, du vocabulaire, de la dictée et de la composition. Cette méthode apprend à l'enfant à regarder autour de lui, à voir les grandes manifestations de l'activité de la nation. Opposée à tout verbalisme, elle fait scruter les faits, les simplifie, comme l'étude des conjugaisons, par exemple, elle élague ce qui est d'importance secondaire pour retenir ce qui est nécessaire à la compréhension des grands écrivains et à la rédaction claire et correcte des divers sujets qui se présentent dans la vie pratique.

H. Gobat.

NEUCHATEL. — **Le Locle : Colonies de vacances.** — La Commission scolaire du Locle a discuté, dans une de ses dernières séances, un rapport du Comité des colonies, concluant à l'acquisition d'une maison destinée à servir de séjour d'été pour les colonies de vacances. Cette propriété, située à *Fretereules*, sur la route de Rochefort à Noiraigue, au-dessus du Champ du Moulin, domine les gorges de

l'Areuse, et a nom « Pierre Grise ». De construction récente, elle est très bien aménagée et compte 14 chambres. Elle pourra abriter de 22 à 25 enfants.

Les enfants à Pierre Grise seront encore mieux logés qu'à la Prise Ducommun, où séjournaient jusqu'ici les Colonies de vacances du Locle. La maison, qui a coûté fr. 30 000, est acquise pour le prix de fr. 13 500.

La Commission a ratifié la proposition d'achat de l'immeuble en question, et demandera au Conseil communal de procéder aux opérations d'acquisition.

Elle donne pleins pouvoirs au Comité des colonies de vacances pour s'occuper, dans les limites de ses ressources, de l'aménagement de l'immeuble et de l'organisation des prochaines colonies. Cette nouvelle réjouira tous les amis des Colonies de vacances dans notre canton. H.-L. G.

FRANCE. — La question de la réforme de l'enseignement secondaire est à l'ordre du jour. La Commission de l'enseignement de la Chambre s'en occupe et M. Painlevé, ministre de l'Instruction publique, a été appelé à faire connaître son avis : Il l'a fait en termes excellents, et plusieurs de ses déclarations nous paraissent de nature à intéresser nos lecteurs ; celles-ci notamment :

M. Painlevé a déclaré qu'il ne voulait ni d'un retour brutal aux « humanités » intégrales, ni d'une croyance superstitieuse aux bienfaits d'un enseignement encyclopédique et superficiel. L'essentiel, en toutes disciplines, demeurant enseigné, *il souhaite que soit substituée le plus possible la notion de profondeur à la notion d'étendue. Il vaut mieux bien savoir et savoir apprendre, qu'emmagasiner pour un jour l'infini de l'inutile. L'indispensable mnémotechnie doit rester le privilège de l'enfant, la gymnastique intellectuelle celui de l'adolescent.*

M. Painlevé reconnaît à *l'enseignement vivant, passionné, de la langue française, qui doit être comme une continuelle leçon de choses, une prépondérante valeur d'éducation.* Savoir le français, dit-il, c'est cultiver en soi la haine instinctive de l'à peu près. L'enseignement secondaire doit se garder également de l'admiration irraisonnée et de l'érudition minutieuse. Celui-là seul est cultivé qui sait, qui comprend et qui sent.

BIBLIOGRAPHIE

Les femmes de 1914-1915, II, *Infirmières héroïques*. Prix : 75 c. J.-H. Jeheber, éditeur, Genève.

Voici le second fascicule que Mlle Yvonne Pitrois consacre aux femmes de France qui, sans compter, donnent leur temps, leur santé et même leur vie pour soigner les malheureuses victimes de la sanglante guerre actuelle. C'est un grand nombre d'héroïnes que l'auteur nous présente et dont tous les noms devraient être connus. Trois figures y sont particulièrement mises en relief : celle de Mlle Carton-Baccara, décorée de la Légion d'honneur à cause de sa conduite courageuse, et celles de ses deux aides, Mlles de Maistre.

Ces pages, dans leur simplicité même, sont un hommage à ces dévouements sans borne et sont bien propres à inspirer l'admiration et même à susciter chez beaucoup l'esprit de sacrifice.

PARTIE PRATIQUE

EXAMENS D'ADMISSION AUX ECOLES NORMALES, VAUD

(*Printemps 1915.*)

ORTHOGRAPHE. (*Garçons.*)

Le manoir de famille.

La résidence de ma famille est une petite maison basse mais massive, qui surgit comme une grosse borne de pierre noirâtre à l'extrémité d'un étroit jardin. Elle est carrée; elle n'a qu'un étage et trois larges fenêtres sur chaque face. Les murs n'en sont point crépis ; la pluie et la mousse ont donné aux pierres la teinte sombre et séculaire des vieux cloîtres d'abbaye. Du côté de la cour, on entre dans la maison par une haute porte en bois sculpté; cette porte est assise sur un large perron de cinq marches en pierre de taille ; mais les pierres, quoique de dimensions colossales, ont été tellement écornées, usées, morcelées par le temps et les fardeaux qu'on y dépose, qu'elles sont entièrement disjointes, qu'elles vacillent en murmurant sourdement sous les pas, que les orties y croissent çà et là dans les interstices, et que les petites grenouilles d'été, à la voix si douce et si mélancolique, y chantent le soir comme dans un marais.

On entre d'abord dans un corridor large et bien éclairé; mais la largeur est diminuée par de vastes armoires de noyer sculpté, où les paysans enferment le linge de ménage, et par des sacs de blé ou de farine déposés là pour les besoins journaliers de la famille. A gauche est la cuisine, dont la porte toujours ouverte laisse apercevoir une longue table de bois de chêne entourée de bancs. Il est rare qu'on n'y voie pas des paysans attablés à toute heure du jour, car la nappe y est toujours mise, soit pour les ouvriers, soit pour ces innombrables survenants à qui on offre habituellement le pain, le vin et le fromage dans les campagnes éloignées des villes, et qui n'ont ni auberge ni cabaret. — LAMARTINE.

(*Filles.*)

L'Argonne.

L'Argonne étend ses masses boisées entre les plateaux de la Lorraine, et les plaines crayeuses et monotones de la Champagne. Longue de quinze lieues et faisant suite à la chaîne des Ardennes, cette forêt aux terrains tourmentés, aux mornes clairières, aux gorges escarpées, a un caractère de sauvage grandeur. Peu de routes la traversent. A l'exception d'une ancienne voie romaine, on n'y rencontre guère que sentiers abrupts, à demi cachés sous les fougères, et conduisant à quelque scierie installée au bord de l'eau ou à quelque village enfoui en plein bois. Au fond de ces gorges et sur ces clairières vit une population à part : sabotiers nomades, braconniers intrépides, charbonniers maigres et songeurs, verriers pauvres comme Job, tous gens hardis, amoureux de liberté, buvant sec, parlant haut, ayant les jarrets solides, la poigne lourde et le coup d'œil juste. Au milieu des vulgarités des pays à blé, l'Argonne, profonde, solitaire et mystérieuse, s'élève comme une verdoyante forteresse où se sont réfugiés les types romanesques et curieux d'un autre âge. L'automne imprègne ses futaies brumeuses d'une tristesse pénétrante; en hiver, la voix grondante des eaux grossies par la fonte des neiges semble un écho des héroïques combats de quatre-vingt-douze dont ses

défilés ont été le théâtre; mais quand vient le printemps, toutes ces lignes sévères s'adoucissent, toute cette rudesse s'amollit; les hêtres bourgeonnent, les pentes sablonneuses refleurissent, les sources chantent au lieu de gronder, et l'Argonne, sans cesser d'être sauvage, devient plus fraîche et plus hospitalière. — André Theuriet.

Composition.

Garçons : La journée du 1er août 1914.

Filles : La guerre est pour nous une cause de soucis et d'inquiétudes; montrer comment et pourquoi.

Arithmétique. (*Garçons.*)

1. Un marchand a vendu 260 m. de drap de deux qualités, autant de l'une que de l'autre. Il a reçu pour le tout fr. 4160. Quel est le prix du mètre de chaque qualité si 9 m. de la seconde coûtent autant que 7 m. de la première ? — *Réponses :* Le m. de la 1re qualité coûte fr. 18 et le m. de la 2e qualité coûte fr. 14.

2. Un mètre cube de pavés que l'on paie fr. 3,65 en carrière, dont le transport coûte fr. 6 et l'ébauchage fr. 2,50, peut paver une surface de 540 dm^2. On emploie en outre par mètre superficiel 140 dm^3 de sable à fr. 4 le m^3 et la pose se paie fr. 0,45 le m^2. Combien coûterait le pavage d'une cour de 9,8 m. de longueur sur 7,5 m. de largeur? — *Réponse :* fr. 239,61.

3. Un marchand achète une pièce de drap à fr. 16 le m. Il en revend le $^1/_5$ à fr. 19; les $^4/_7$ du reste avec un bénéfice du 25 %; le $^1/_{12}$ du nouveau reste avec une perte de 25 %, et le dernier reste à fr. 21. le m. Il gagne ainsi fr. 408. Combien de mètres avait la pièce de drap? — *Réponse :* 105 m.

(*Filles.*)

1. Je ne gagne pas assez pour dépenser fr. 215 par mois. il me manquerait fr. 83 à la fin de l'année. Je voudrais au contraire économiser fr. 253 par an. Combien puis-je dépenser par mois? — *Réponse :* fr. 187.

2. Un pré a produit 15 800 kg. de foin estimé fr. 64 les mille kg. Ce pré est loué fr. 385. Les impôts à la charge du fermier s'élèvent à fr. 35,51. Les frais de fenaison ont été de fr. 82. Le bénéfice du fermier étant de fr. 139,75 par ha., on demande la surface du pré. — *Réponse :* 3,64 ha.

3. Un marchand vend une pièce de toile en trois fois. Le premier coupon est le quart de la pièce; le deuxième est formé des $^7/_{12}$ du reste, et le troisième, qui a une longueur de 20 m., est vendu fr. 36. Le marchand a fait dans la première vente un bénéfice de 15 %; dans la deuxième un bénéfice de 10 %, et il a perdu sur la vente du dernier reste $^1/_7$ de ce que ce reste lui avait coûté. On demande : 1° combien la pièce contenait de m.; 2° le prix de vente total ; 3° le prix d'achat. — *Réponses :* 64 m.; fr. 134,40; fr. 139,32.

(*Communiqué par* U. BRIOD)

GÉOGRAPHIE LOCALE (Suite.)

Les environs de mon village. — III. La carrière.

Au nord de notre village, dans un pli de terrain, se trouve une *carrière* de pierre. Elle est formée par un large banc de *grès*, sorte de *molasse* très dure, de couleur bleu-grisâtre.

Cette carrière est exploitée à ciel ouvert. Les ouvriers, appelés *carriers*, détachent les *blocs* à l'aide d'instruments pointus, espèces de *pics* recourbés. Comme elle est en *exploitation* depuis plusieurs années, elle présente maintenant à nos yeux une large *excavation* de forme arrondie, aux hautes *parois* presque *verticales*. Le fond de la carrière est *humide*, souvent *boueux ;* de larges gouttes d'eau *suintent* sans cesse le long des couches de grès bleuâtre et uni. Au-dessus de la masse pierreuse, à une hauteur de trente mètres environ, se trouve de la terre végétale, recouverte de gazon et de fleurettes.

J'aime à visiter la carrière de grès. Je regarde de loin les travailleurs détacher, au prix de mille efforts, les blocs aplatis. Je sais que la pierre dont sont construits les *maisons* et les *murs* de *clôture* de mon village et des localités environnantes a été extraite de cette carrière.

Dictée. Au nord de notre village, il y a une carrière de grès ou molasse très dure, de couleur gris-bleuâtre. Cette carrière forme une large excavation. Le sol est humide et boueux. Les parois sont verticales et hautes d'environ trente mètres. Une couche de terre recouvre les couches de grès. Les murs des maisons de mon village ont été construits avec les belles pierres de la carrière.

IV. La ligne du chemin de fer.

I. Une *ligne* de *chemin de fer* forme la limite ouest de mon village natal. C'est un *tronçon* de la ligne L.-E.-B., qui conduit de Lausanne à Bercher, en passant par Echallens.

La ligne du chemin de fer arrive sur notre territoire à travers des prairies fleuries et des champs fertiles. Elle est semblable à un long *serpent* de *métal*, dont la queue s'allongerait sans cesse. Son *parcours* peut aussi être comparé à celui de la rivière ; mais la *voie* est presque droite, tandis que la rivière fait de nombreux contours.

Les deux *rails* d'*acier* qui constituent la voie sont *parallèles;* ils se trouvent à un mètre de distance l'un de l'autre. Ils reposent sur des *traverses* de fer posées au-dessus d'épaisses couches de gros gravier. Le L.-E.-B. est un train *régional* à voie *étroite*. Tel qu'il est, il rend beaucoup de services pour le transport des voyageurs, des marchandises, des lettres et des journaux.

II. Une petite *gare* est placée à deux ou trois minutes de mon village. C'est un joli *bâtiment* neuf, en *style* de *chalet*, semblable à la gare de toutes les stations de la petite ligne. Je m'y rends quelquefois avec mes parents pour attendre le *passage* d'un *train*.

Les abords de la gare sont propres et bien tenus. Le sol est recouvert de sable fin. J'ai du plaisir à m'y promener lorsque le train n'est pas encore en gare. Je regarde, sans y toucher, un *appareil* que le chef de gare appelle *l'aiguille*. Cet appareil fonctionne lorsqu'on veut faire entrer le train, ou l'un des wagons, sur une voie *secondaire*. C'est très intéressant d'observer les manœuvres des trains en gare. Ce travail demande beaucoup d'attention et de sérieux, et s'il arrive quelque *accident* aux voyageurs, l'employé *fautif* est puni sévèrement. Partout, autour de moi, je vois les hommes travailler avec zèle et exactitude; je ferai de même lorsque je serai devenu grand.

Dictées. I. Une voie de chemin de fer limite notre village à l'ouest. C'est un tronçon de la ligne Lausanne-Echallens-Bercher. Les deux rails d'acier sont parallèles. Ils ont un écartement d'un mètre. Ces rails reposent sur des traverses de fer. La voie est recouverte d'une couche épaisse de gravier.

II. Je vais quelquefois à la gare attendre le passage d'un train. Je regarde les voyageurs descendre des wagons ou monter dans les voitures. Je regarde aussi le travail des employés qui font manœuvrer le train en gare. On entend alors des coups de sifflets, qui servent de signal. Les employés des trains prennent garde qu'il n'arrive aucun accident.

C. Allaz-Allaz.

LEÇON DE CHOSES

Le corbeau.

Le corbeau qui vit chez nous, dans la plaine, est en réalité la corneille noire; nous lui conserverons cependant le nom de corbeau sous lequel on désigne généralement cet oiseau.

Le corbeau habite surtout la campagne et la forêt. Il ne s'approche des maisons qu'en hiver, lorsqu'il est poussé par la faim. Il reste chez nous toute l'année.

Il est de la grosseur du pigeon.

Son bec est très fort, bombé et légèrement crochu vers la pointe. Ses narines sont délicates.

Ses ailes sont longues et aiguës; son vol est puissant et soutenu. Sa queue est large et contribue à la puissance du vol.

Son plumage est noir avec des reflets verdâtres.

Ses pattes sont robustes. Il a quatre doigts, trois en avant et un, un peu plus court, en arrière. Ses ongles sont longs, aigus et recourbés. Sa voix est rauque et criarde; il croasse.

Le corbeau construit son nid au sommet des grands arbres de la forêt et de la campagne. Ce nid est grossier, fait de bûchettes, de branches et de radicelles entrelacées; il est tapissé de crin, de laine, d'herbe sèche.

Les corbeaux pondent une seule fois par an, au printemps, quatre à cinq œufs verdâtres, tachetés de gris ou de brun.

Le corbeau mange de tout : graines, insectes, fruits, œufs d'oiseaux, cadavres, etc. La faim le rend audacieux et il ne craint pas d'attaquer les petits quadrupèdes. Les dégâts que le corbeau commet dans les cultures et en détruisant les nichées des petits oiseaux sont compensés par les services qu'il nous rend en mangeant les larves de hannetons, les insectes, les escargots et autres bêtes nuisibles.

Les corbeaux sont sociables. On les voit souvent en troupes fouiller dans un champ ou parcourir les airs en quête de nourriture.

Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils s'apprivoisent facilement; ils deviennent familiers et répètent quelques sons et quelques mots. Ils vivent fort longtemps.

M. Panchaud.

RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Une boîte de plumes.

Sommaire : Description de la boîte ; forme, dimensions, matière. — Inscriptions. — Intérieur de la boîte, plumes bien disposées.

Sujet traité : Sur le pupitre du maître, il y a une boîte de plumes. Elle a une forme rectangulaire ; elle mesure à peu près sept centimètres de long, cinq de large et deux de haut. Elle est en carton mince, mais assez solide. Sur toutes ses faces extérieures, sauf sur le fond, on a collé un papier vert et blanc. On y lit, en lettres rouges, les mots : « Ecoles primaires du canton de Vaud » et « Librairie Payot & Cie, Lausanne » ; puis un numéro, le nom du fabricant et celui de la ville où l'on prépare les plumes. On ouvre la boîte en soulevant un couvercle, retenu sur une des faces par une bande de papier. A l'intérieur, on aperçoit des rangées de plumes brillantes ; il y en a une grosse, c'est-à-dire douze douzaines, lorsque la boîte est pleine.

Degré supérieur.

La vente du porc.

Sommaire : Une pauvre femme a engraissé un porc. — Elle n'est pas assez riche pour le garder pour elle. — Elle le vend au charcutier de la ville voisine. — Discussion du prix. — L'animal est pesé, puis hissé en voiture. — La propriétaire en reçoit la valeur en argent.

Sujet traité : L'hiver passé, la mère Françoise, notre voisine, avait acheté un petit porc. Elle l'a bien soigné pendant une année. Elle l'a nourri avec les restes du ménage, des eaux grasses et surtout des glands et des pommes de terre cuites. L'animal a beaucoup grossi ; il est maintenant bien gras et prêt à tuer. Malheureusement, la mère Françoise ne peut pas faire boucherie pour elle-même, car il lui faut l'argent de son porc pour payer son loyer et habiller le petit-fils qu'elle a élevé et qui va quitter l'école au printemps prochain. Elle a avisé le charcutier de la ville voisine, qui est venu, hier, pour acheter la bête. Françoise a beaucoup vanté son cochon ; elle a fait admirer sa belle couleur claire, la finesse de ses soies, sa propreté et son air de santé ; elle a terminé en demandant deux francs dix centimes le kilogramme du poids vif de l'animal. Le charcutier s'est récrié ; il trouvait le porc encore trop peu gras et faisait mine de s'en aller.

Cependant, après bien des discussions, on est tombé d'accord pour deux francs le kilogramme. Alors, avec l'aide de deux voisins de bonne volonté, le charcutier s'est emparé de la bête qui poussait des cris lamentables. Il l'a pesée, puis l'a hissée dans la voiture où elle s'est rapidement calmée sur un peu de paille fraîche. La mère Françoise était bien triste en voyant partir le pauvre animal, mais elle s'est consolée en comptant les soixante-deux belles pièces de cinq francs que venait de lui remettre le charcutier.

Pourquoi aimons-nous les animaux.

Sujet traité : Nous aimons les animaux pour leur beauté, leur grâce, leur force, leurs instincts merveilleux ; comme exemplaires de ce que la nature a souvent créé de plus propre à charmer nos sens, de plus parfait dans les formes et

les organismes ; n'est-ce pas le cas du chien, du cheval, des abeilles, des oiseaux ?

Nous les aimons aussi pour les nombreux services qu'ils nous rendent : ils sont tantôt les gardiens et les compagnons du foyer ; tantôt les aides indispensables de l'homme des champs, soit qu'ils accomplissent avec lui la tâche journalière, soit qu'ils détruisent d'autres bestioles nuisibles à l'agriculture. Disons plus, dans tous les genres de vie, du plus sauvage au plus civilisé, dans toutes les contrées de la terre, l'animal reste encore, malgré le progrès de la mécanique, l'auxiliaire le plus précieux du travail humain.

D'une manière plus intéressée, certains animaux nous plaisent ou même deviennent nos amis parce qu'ils semblent souvent faire preuve d'intelligence, de sensibilité, d'énergie. Tout d'abord, nous distinguons en eux des facultés rudimentaires bien différentes de ce que nous appelons leurs instincts. Les animaux domestiques surtout n'ont-ils pas la mémoire des bienfaits ou des mauvais traitements reçus ? ne comprennent-ils pas rapidement, dès qu'ils ont vécu un peu de temps avec leur maître, ce qu'il faut faire ou éviter pour lui plaire ?

Chez ceux-ci, comme chez ceux qui sont restés à l'état sauvage, que d'ingéniosité parfois pour se procurer la nourriture, dresser des pièges à l'ennemi, se défendre eux et leurs petits contre la nature, l'homme, les plus forts qu'eux-mêmes ! Les traités d'histoire naturelle, les récits de voyageurs sont remplis de traits dans lesquels l'animal paraît doué de commencements de pensée ou d'imagination.

D'autre part, en dehors de la sensibilité physique qu'il partage avec nous, l'animal est accessible à certains sentiments que nous apprécions vivement chez nous-mêmes. Qui ne connaît le courage, la patience du cheval, du bœuf dans le travail et la souffrance ; la fidélité du chien à l'homme qu'il a longtemps servi, et son dévouement lorsqu'il en a reçu des marques de pitié ou d'attachement ?

Enfin, dans le domaine de ce qui est le plus proprement humain, l'énergie persévérante, la continuité et le recommencement des mêmes efforts, certaines bêtes dites « de somme » peuvent nous donner des leçons de patience et de volonté.

RÉDACTION OU DICTÉE

Le hibou.

Les ombres des troncs s'allongent sur la mousse, les masses feuillées commencent à être éclairées par dessous, l'heure des rayons va faire place à celle des reflets : le hibou s'ébranle, il entre en chasse. Les premiers instants, il y a encore trop de lumière, l'œil a des étonnements, l'aile n'est pas dégourdie et quelques oisillons moqueurs s'obstinent à huer au passage le chasseur maladroit. Mais voici le crépuscule : une dernière lueur, colorée par les rougeurs de l'occident, pénètre discrètement dans les clairières des bois ; le silence s'établit ; à peine la brise, qui fraîchit, fait-elle tressaillir les feuilles des bouleaux ; la nature n'est plus qu'un vaste théâtre où le hibou seul est en scène. Il s'anime à son jeu ; ses articulations se dérouillent ; il vole sans bruit ; sa prunelle grandit, il voit. Tout est clair pour lui, indécis pour les autres. Ici une bonne piste, là une piste meilleure ; il furette, il cherche, il trouve ; la chasse est un festoiement : il dépèce

un orvet, morceau par morceau ; il ne fait qu'une bouchée d'une petite souris rose, née de la veille et qui n'a pas encore les yeux ouverts ; il happe, pour varier, un grillon dans le pré ; puis il entend les grenouilles coasser dans le marais voisin : il dresse l'oreille, il y court, il y pêche.... — D'après Eug. Rambert.

Vocabulaire : allonger, dégourdi, l'oisillon, obstiner, huer, tressaillir, le théâtre, la scène, indécis, fureter (il furette), le festoiement, dépecer (il dépèce), il happe, coasser.

Synonymes : l'ombre, *la silhouette* ou *silouette*;— les masses feuillées, *le feuillage, la frondaison, la ramure ;* — le reflet, *le miroitement ;* — s'ébranler, *prendre son essor ;* — l'étonnement, *la surprise* ; — moqueur, *railleur, narquois ;* — huer, *siffler ;* — la lueur, *la clarté ;* — l'occident, *le couchant* ; — tressaillir, *frémir, frissonner, bruire ;* — indécis, *vague, brumeux, imprécis, douteux, incertain* ; — la piste, *la trace, le chemin ;* — fureter, *fouiller* ; — varier, *changer, diversifier.* Alf. Porchet.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

(Voir *l'Educateur* du 13 novembre 1915.)

Correspondance	—	coreligionnaire.	Irrespirable	—	iris.
corriger	—	coriace.	Irriter, irritable	—	irascible.
Corruption	—	corolle.	Irrigation	—	ironique.
Souffler	—	boursoufler.	Abondance	—	abbé.
Touffu	—	soufre.	Abrégé	—	rabbin.
Bouffon	—	pantoufle.	Obésité	—	sabbat.

Dictées

1. La famille n'a, comme l'amitié, qu'un seul genre de littérature : la *correspondance.* — On compose aisément, on *corrige* avec peine. — Un *coreligionnaire* est une personne qui professe la même religion qu'une ou plusieurs personnes. — L'argent a toujours été regardé comme une source de *corruption.* — La viande d'une vieille vache est dure, *coriace* et indigeste. — La *corolle* est ordinairement la partie la plus brillante de la fleur. — L'acide carbonique est un gaz *irrespirable.* — Une personne *irascible* est celle qui s'*irrite* aisément pour peu de chose ; il ne faut pas être *irri able.* — L'*iris* de marais porte sur une haute tige des fleurs d'un jaune très éclatant. — L'esprit *ironique* est rarement aimable. — *L'irrigation* est une sorte d'assurance contre le gel et la sécheresse.

2. La bise est un vent qui *souffle* violemment. — *Boursoufler*, c'est rendre enflé, gonflé, gros et mou. — Le *bouffon* est celui qui fait profession d'égayer les autres par ses plaisanteries. — Le *soufre* est une substance minérale très employée dans l'industrie. — Un bois *touffu* est un bois épais, serré, formé d'un grand nombre d'arbres ou d'arbustes. — Les *pantoufles* sont des chaussures larges et légères que l'on porte chez soi. — Combien manquent de tout, pendant que le riche est dans l'*abondance*, dans le luxe, dans les délices ! — Conter une chose en *abrégé* c'est la conter en peu de mots. — L'*abbé* est un ecclésiastique de religion catholique, le *rabbin* un ecclésiastique de religion juive. — L'*obésité* est un excès

d'embonpoint préjudiciable à la santé. — Chez les Juifs, le dernier jour de la semaine, le jour du repos, est appelé *sabbat*. CHARLES-H. WEBER.

COMPTABILITÉ

Compte de boucherie.

Pour faire boucherie j'ai acheté, à fr. 1 le demi-kilo, un porc gras de 144 kg. qui a produit : *a*) 29,5 kg. de lard ; *b*) 22,4 kg. de jambon ; *c*) 23,8 kg. de saucissons ; *d*) 18 kg. de saucisses aux choux ; *e*) 7,2 kg. saucisse à rôtir ; *f*) 14,9 kg. côtelettes et petit salé ; *g*) 9,6 kg. de panne ; *h*) 7,5 kg. lard gras à fondre ; *i*) 10,1 kg. de divers, tête, pieds, oreilles, foie, sang, etc.

Les frais de boucherie et de séchage se sont élevés à fr. 10,50 et les petites fournitures nécessaires, choux, épices, sel, boyaux, ficelle, vin ont coûté fr. 7,50.

Quel est mon bénéfice net en tenant compte : 1° d'un intérêt de 5 %, pendant 6 mois, de l'argent avancé (achat du porc et frais), 2° d'un déchet de séchage de 20 % pour le lard et les jambons et de 25 % pour les saucissons et saucisses aux choux, et en calculant la valeur des produits d'après les prix fixés par la municipalité de Lausanne, dans une des dernières mercuriales, à savoir le kg. : lard fumé fr. 3,20 ; jambon et saucisson fr. 3,80 ; saucisse aux choux fr. 2,80 ; saucisse à rôtir, petit salé et panne fr. 3 ; lard gras à fondre fr. 2,80 ; sang et divers fr. 1,50.

Compte de boucherie.	DÉPENSES	RECETTES
	Fr. C.	Fr. C.
Achat du porc, 144 kg. à fr. 2,	288,—	
Frais de boucherie et de séchage,	10,50	
Fournitures : choux, épices, sel, boyaux, etc,	7,50	
Intérêt pour 6 mois de fr. 306 à 5 %,	7,65	
Valeur des produits :		
a) lard, 80 % de 29,5 kg. = 23,6 kg. à fr. 3,20,		75,52
b) jambon, 80 % de 22,4 kg. = 17,920 kg. à fr. 3,80,		68,10
c) saucissons, 75 % de 23,8 kg. = 17,850 kg. à fr. 3,80,		67,83
d) saucisses aux choux, 75 % de 18 kg. = 13,5 kg. à fr. 2,80,		37,80
e) saucisse à rôtir, 7,2 kg. à fr. 3,		21,60
f) petit salé, 14,9 kg. à fr. 3,		44,70
g) panne, 9,6 kg. à fr. 3,		28,80
h) lard gras, 7,5 kg. à fr. 2,80,		21,—
i) divers, 10,1 kg. à fr. 1,50,		15,15
Pour balance, mon bénéfice net est de	fr. 66,85	
Sommes égales,	fr. 380,50	fr. 380.50

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

Pompes funèbres générales

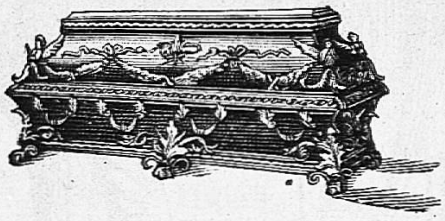

Hessenmuller-Genton-Chevallaz
S. A.
LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3
Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN
Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.

10 0/0 Escompte au comptant à MM. les Institrs de la S. P. V.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

VÊTEMENTS CIVILS & UNIFORMES OFFICIERS

DRAPERIE POUR COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II, 125, en utilisant le formulaire encarté dans le N° 2, le montant de leur abonnement pour 1916. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Afin d'éviter un croisement avec le remboursement, prière de ne plus verser après le 22 février au compte de chèques postaux le montant de l'abonnement.

Le Gérant : J CORDEY

MAX SCHMIDT & Cie

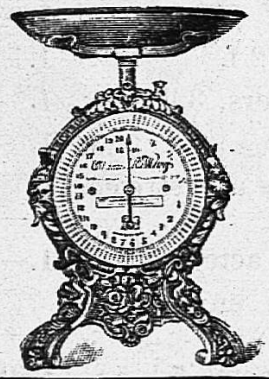

25, place St-Laurent — LAUSANNE

ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE ▫ OUTILS

Escompte 5 % aux membres de la S. P. R

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'**Epargne scolaire**.

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes ✤ Nouveautés ✤ Draperies

Tabliers Jupons

Trousseaux ✤ Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ∾ Vevey ∾ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

COMÉDIES — MONOLOGUES

M. de Bosguérard	* **Le retour de l'enfant prodigue**, comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
—	* **L'aveugle ou le devin du village**, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* **A la fleur de l'âge**, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* **Pour l'enfant**, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* **Notre jour**, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* **L'Anglais tel qu'on le roule**, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	**L'eunuque amoureux**, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	**Un prêté pour un rendu**, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	**C'est pour mon neveu**, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	**Le marquis de Cyrano**, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* **La dernière lettre**, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* **Mon contrat de mariage**,	
—	* **Je n'emmènerai plus papa au cinéma** (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* **J'ai horreur du mariage**, monologue gai	0.50
—	* **L'agent arrange et dérange**, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* **Comme papa**, monologue pour garçon	0.50
—	* **Futur présent**, monologue pour mariage	0.50
—	* **Prince des blagueurs**	0.50
—	* **Les débuts de Cassoulade** (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — J. Cordey, gérant.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIme ANNEE. — No 8 LAUSANNE — 26 février 1916.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **L. Grobéty**, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

SOLFIATEUR PANTILLON

Exposition BERNE 1914

MÉDAILLE D'ARGENT

La plus haute récompense attribuée à l'enseignement musical.

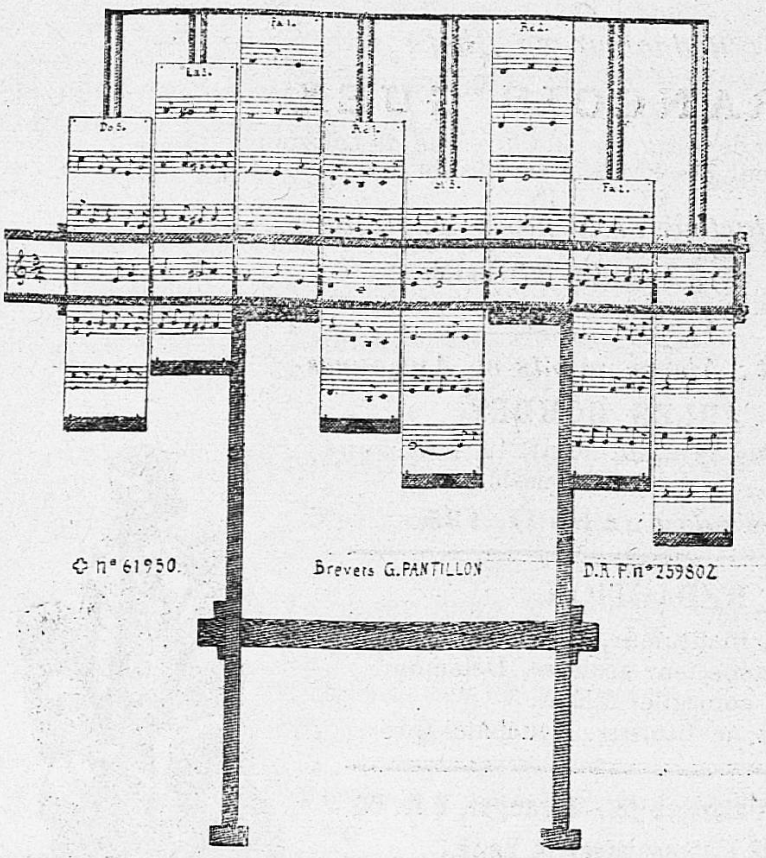

Grand solfiateur (Modèles A. E. I.) pour les écoles.

Fr. **100.— 105.— 125.—**

Petit solfiateur portatif (Modèles B. C. D. G. F.)

Fr. **3.50 4.— 4.40 5.80 4.40**

La lecture à 1re vue ne peut s'apprendre qu'en faisant des exercices de lecture à 1re vue. — Pour surmonter chaque difficulté d'intonation et de rythme, il faut un grand nombre d'exercices de lecture à vue qu'aucun manuel ne peut contenir. Le Solfiateur Pantillon fournit des milliers d'exercices pour l'étude de chaque notion et, par conséquent, il simplifie considérablement l'étude du solfège.

Nouveauté : *G. Pantillon, Solfège pratique.* — Combinaison du solfiateur et du manuel de solfège. C'est l'ouvrage scolaire idéal parce qu'il est le meilleur marché et le plus riche en matériel d'étude.

Demandez le prix-courant à :

Fœtisch, Frères S. A., Lausanne

ou à **Solfiateur Pantillon S. A., La Chaux-de-Fonds.**

AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment nos abonnés, ceux qui peuvent le faire, de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II, 125, en utilisant le formulaire encarté dans le N° 2, le montant de leur abonnement pour 1916. Ceux qui se trouvent momentanément empêchés voudront bien nous aviser du moment où ils désireraient que le remboursement postal, établi à partir du 15 février, leur fût présenté.

Afin d'éviter un croisement avec le remboursement, prière de ne plus verser après le 22 février au compte de chèques postaux le montant de l'abonnement.

Le Gérant : J CORDEY

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles normales

Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire, pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux a l'aiguille.

1. Examen préliminaire : du 21 mars au 1er avril.
2. Examen final : du 20 au 28 mars.
3. Examen pour l'enseignement dans les écoles enfantines et pour celui des travaux à l'aiguille : du 23 au 28 mars.

Les aspirants et aspirantes, **non élèves des Ecoles normales**, doivent s'adresser par écrit, au Département de l'instruction publique, 2me service, avant le 9 mars, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Demander règlement et horaire à la Direction.

Lausanne, le 23 janvier 1916.

Ville de Lausanne. — Ecole de mécanique. — Le poste de contre-maître-chef d'atelier est au concours.

Ce fonctionnaire doit être habile mécanicien, avec apprentissage complet et expérience étendue du métier. Il doit connaître les matières premières employées et leur traitement, l'outillage, les machines-outils et les procédés de fabrication modernes.

Il sera chargé de l'enseignement pratique suivant programme à 20 élèves environ.

Fonctions : 54 heures de présence hebdomadaire.

Traitement de début : 3000 fr. annuellement pouvant être élevé à 3800 fr. au fur et à mesure du développement de l'école, plus augmentations légales.

Entrée en fonctions : 15 avril 1916.

La nomination sera faite à titre provisoire et pour une année. Après confirmation définitive, l'intéressé pourra être mis au bénéfice de la Caisse de retraite des employés et ouvriers de la commune de Lausanne. Il devra être domicilié sur le territoire de la commune. Les postulants pourront être soumis à un examen et à une visite médicale.

Adresser les offres de service avec certificats au Département de l'instruction publique, 2me service, jusqu'au 10 mars 1916, à 6 heures du soir.

Diplôme intercantonal **pour l'enseignement du français en pays de langue étrangère** (degré inférieur).

S'adresser pour renseignements et inscriptions, avant le 31 mars 1916, au président de la Commission, **M. Marchand,** directeur de l'Ecole normale, à **Porrentruy**, ou au secrétaire, **M. H. Besançon,** chef de service au Département de l'Instruction publique, à **Lausanne**. 30563 L

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne.

VIENT DE PARAITRE

PATRIE!

Sept discours prononcés par

M. Giuseppe MOTTA

Président de la Confédération suisse.

ÉDITION FRANÇAISE

1 brochure in-12 **Fr. 0.75**

1. Centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. — 2. Election à la Présidence de la Confédération. — 3. Anniversaire de la bataille de Morat. — 4. Anniversaire de la fondation de la Confédération 1er août 1915. — 5. Centenaire de la Société helvétique des Sciences naturelles. — 6. Centenaire de Morgarten. — 7. Fondation de l'Association « Pro Ticino ».

A l'heure précise où notre pays traverse une grave crise morale qu'il serait puéril de vouloir cacher, il est bon d'écouter attentivement les paroles de concorde prononcées par celui qui était l'an dernier, le plus haut magistrat de la Suisse et qui souhaitait éloquemment à son pays « **un nouveau serment du Grütli** — un Grütli idéal, fondé sur la justice, sur la liberté des croyances et des opinions, sur le respect des langues et sur les aspirations ferventes à un progrès social... »

Comme on le sait, les discours de M. Motta ne sont pas des discours de cantine. Ce sont de beaux morceaux littéraires qui révèlent l'homme de haute culture, d'idéal élevé et de patriotisme ardent que l'on s'est plu à reconnaître dans cette sympathique personnalité.

La lecture de cette brochure d'actualité ne serait pas déplacée dans les écoles.